



Déclaration de la FSU Centre

Réunion de la commission C+FOR du CCREFP

4 juillet 2012

Nous sommes invités à nous pencher sur le bilan de la mise en œuvre du CRPDFP dans la région Centre.

Or la réunion d'aujourd'hui se tient à quelques jours de la conférence sociale qui réfléchira entre autres sur les questions de formation/orientation/emploi.

Nous estimons que nous ne devrions pas nous contenter d'examiner la mise en œuvre du texte et de ses fiches-action, mais que le contexte exceptionnel dans lequel nous nous trouvons devrait être l'occasion, enfin, d'interroger les orientations qui sous-tendent le CPRDFP, orientations sur lesquelles il a été très difficile d'obtenir un réel débat contradictoire l'an dernier, la loi sur la formation tout au long de la vie étant considérée comme devant faire consensus, de même que diverses réformes du quinquennat précédent dans le domaine de la formation et de l'orientation.

Si nous entamons réellement l'ère du changement et du dialogue social, cela devrait aller de soi. Mais nous insisterons d'autant plus que, même si nous avons pu nous exprimer, envoyer des contributions, faire intégrer des idées importantes pour nous dans ce CPRDFP, le bilan au bout d'un an montre que les concessions que nous avons pu obtenir sont restées sur le papier, à croire que l'essentiel n'était pas là. Nous n'étions pas dupes, c'est pourquoi nous n'avons pas voté ce contrat.

L'argument invoqué jusqu'à plus soif à chaque réunion, sur les nécessités locales impérieuses pour l'avenir de la région Centre et de ses territoires si divers, au plus près de la population, ne tient pas longtemps la route dans la mesure, où, si l'on peut parler franc, vous savez tous parfaitement autour de la table que le CPRDFP est une mise en musique consciencieuse des orientations de la commission européenne visant à adapter la formation, l'orientation, l'insertion et l'emploi au service des besoins du patronat. Une démarche qui ignore superbement la formation de l'homme et du citoyen (mais justement la lettre du ministre de l'Éducation réintroduit ces notions), voire qui s'en méfie, puisqu'il s'est agi jusque-là, par le biais du diktat des compétences orchestré progressivement à tous les étages de la formation, de formater les jeunes, de lister ce que les employeurs pouvaient attendre d'eux y compris en attitudes et comportements dûment évalués, et de les emmener où l'on a besoin d'eux par le biais de l'individualisation et de la sécurisation des parcours, de la réforme de l'orientation.

Des axes de travail considérés comme prioritaires, comme la labellisation et la lutte contre le décrochage, ne sont que la déclinaison locale d'orientations nationales interministérielles scrupuleusement mises en œuvre, sur lesquelles nous avons émis des doutes objectifs qui ont été relayés dans la commission, mais sans aucune trace dans les fiches action correspondantes. Les réformes du quinquennat précédent alimentent plus qu'elles ne solutionnent le décrochage. La survalorisation de l'apprentissage ne fait pas recette, mais une fiche est là, qui ne débouche pas sur grand-chose, pour traiter son caractère profondément discriminant. Et qui pour dire, à part nous, qu'une démocratisation de l'école peut permettre à des jeunes de trouver leur voie de réussite dans les lycées du service public, dans des formations professionnelles et technologiques qui ont vocation à accueillir tout le monde ! Et que, dans un objectif de croissance reposant sur le développement des qualifications, les entreprises et les différents services pourraient y trouver leur compte ! Au final, il serait temps de se rendre compte que le CPRDFP tel qu'il est n'est pas la réponse à l'enjeu de l'élévation du niveau de formation de la population régionale, à hauteur des besoins explorés dans les fiches à dimension prospective. Les données statistiques du rectorat montrent que les poursuites d'études sont toujours inférieures aux moyennes nationales.

A cela s'ajoute la frénésie des responsables de notre région à mettre en œuvre sans attendre l'acte III de la décentralisation, et même au-delà, à contourner le recteur en empiétant sans vergogne sur ses compétences, avec des dispositifs comme celui de « venez au lycée », et en tentant de mettre les organisations syndicales devant le fait accompli. Les responsabilités actuelles de la région sur les lycées ne leur ouvrent pas le droit d'ingérence dans des lieux déjà largement ouverts sur l'extérieur, mais qui doivent rester des lieux d'enseignement et de socialisation sanctuarisés pour les lycéens, protégés de toute pression extérieure, avec des personnels ayant le temps de leur accorder toute leur attention, pas là pour faire de l'hôtellerie ou de l'accueil de structures diverses, y compris privées. Sans parler de l'absolue aberration pédagogique que serait la généralisation des classes avec mixité de publics d'adultes, d'apprentis et de lycéens sous statut scolaire, une mixité qu'on nous présente d'un texte à l'autre, d'une réunion à l'autre comme étant une évidence.

Les demandes de la FSU dans la période :

La FSU demande la suspension et la remise à plat d'un certain nombre de dispositifs qui sont inclus d'une façon ou d'une autre dans les travaux du CPRDFP, comme la labellisation des CIO, le plan de lutte contre le décrochage, les réformes de la voie générale, professionnelle et technologique, la priorité accordée à l'apprentissage au détriment des formations sous statut scolaire, le DIMA, etc. Elle demande une remise à plat de la loi sur la formation tout au long de la vie, notamment pour sa partie sur l'éducation nationale.

L'exemple de notre région montre la nécessité de l'élévation des qualifications de tous les jeunes grâce à l'amélioration du service public d'éducation, par une nouvelle étape de démocratisation du secondaire et du supérieur en portant la

scolarité obligatoire à 18 ans. L'orientation scolaire doit retrouver sa place comme levier de réussite et de lutte contre les déterminismes sociaux à l'école. La FSU considère que les formations professionnelles initiales comme les formations générales et technologiques doivent rester de la responsabilité de l'Etat ainsi que ce qui concerne l'orientation des lycéens.

La FSU est opposée à toute nouvelle étape de décentralisation alors que les inégalités territoriales se sont aggravées et qu'aucun mécanisme de péréquation financière digne de ce nom n'a été mis en place. Elle demande que soit fait un bilan de la décentralisation depuis 1982, par un débat citoyen et démocratique afin de permettre les évolutions souhaitables des institutions locales pour assurer plus d'égalité sur le territoire, améliorer les articulations Etat/décentralisation, favoriser le fonctionnement démocratique de la décentralisation et tout particulièrement des instances existantes. En tout état de cause, la FSU fera son propre bilan de la décentralisation. Nous faisons la même demande d'un bilan dans la région Centre, bien sûr.

La FSU se prononce pour un « SP national de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, décliné au niveau régional ». Ceci exige des organismes publics, des personnels sous statut, des financements et une définition nationale des missions, des qualifications et des diplômes.

Ces demandes devraient très logiquement aboutir à la rédaction d'un avenant au CPRDFP régional.

Pour terminer, je ne saurais trop recommander à chacun la lecture de « la nouvelle école capitaliste » de Christian Laval (Edition la Découverte), la région Centre en est une parfaite illustration, pour le fond des orientations comme pour les processus visant à les mettre en œuvre pas à pas en évitant les stratégies frontales. Nous souhaitons les éviter aussi mais.....